



DU 15 AU 19 SEPTEMBRE : L'ÎLE AUX MOINES CAPITALE ÉPHÉMÈRE DES ÎLES DU PONANT

Cinquantième anniversaire de l'AIP - Conférence des îles –

AG des petites îles européennes

L'association des îles du Ponant (AIP), créée en 1971 regroupe 15 îles non reliées au continent : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, les Glénan, Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, Île aux Moines, Arz, Yeu, Aix. Leurs élus travaillent ensemble et défendent les spécificités de la vie insulaire auprès des Pouvoirs Publics, de l'Etat, de la Région... Chaque année elle se réunit en Assemblée Générale. Jean Pressard, notre Maire Honoraire fait partie des membres fondateurs de ce qui s'appelait l'APIP Association de Promotion des Îles du Ponant.

Le Festival des Insulaires (organisé par l'Association du Festival des Insulaires : AFIP) a lieu tous les ans (excepté depuis la pandémie), et est une manifestation largement encouragée par l'AIP. Présent, tour à tour, dans chacune des îles, il est le lieu de regroupement des délégations des habitants, pour se retrouver, partager des moments de convivialité, réfléchir aux enjeux de notre avenir...

L'association des Petites Îles européennes (acronyme anglais : ESIN) est constituée par les libres adhésions des îles européennes. Leurs élus partagent leurs préoccupations communes et œuvrent pour obtenir des reconnaissances spécifiques de leurs états et de l'Europe. Pour leur AG qui se déroulera chez nous, la délégation comportera des élus d'Irlande, de Suède, d'Estonie, du Danemark, d'Ecosse... Elle a été créée en 2001.

La situation sanitaire étant ce qu'elle est, tout participant à ces manifestations devra être détenteur du pass sanitaire, validé par le port d'un bracelet remis par l'organisation.

Le planning de la semaine :

- Mardi 14 septembre après-midi
 - accueil des invités européens par les hébergeurs (précisions leur sera apportée).
 - 18 h : Pot en mairie.
- Mercredi 15 septembre :
 - Délégués ESIN à Groix
- Jeudi 16 septembre :
 - Fin de matinée et après-midi jusqu'à 16 h : séances de travail des Petites Îles européennes dans la salle du Conseil municipal.
 - 15 h : arrivée des maires et des membres du CA
 - 16 h-19 h : Conseil d'administration de l'AIP salle annexe de la mairie
 - Après-midi/soirée : arrivée des délégations des insulaires ± 120 personnes
 - 19 h : apéritif offert aux élus et membres de l'ESIN par le CM dans la salle du CM
 - 20h : Dîner et tour du Golfe pour les congressistes ;
- Vendredi 17 septembre :
 - Pour 10 h : arrivée à la salle polyvalente des invités à la Conférence des îles : élus des îles, représentants économiques, Parlementaires, Conseillers régionaux, départementaux, partenaires, totalité des délégations insulaires (dont 10 îlois). Accès réservé aux seules personnes inscrites et détentrices de leur pass sanitaire.
 - 13 h : repas officiel sur invitation (270 personnes) sous chapiteau au Brouëlic
 - Après-midi : ateliers de travail – débats entre congressistes (dont 50 îlois). Sortie sur le Sinagot des délégués des Îles européennes.
 - 18 h Remise des trophées du Savoir Faire des Îles du Ponant (salle po et petit Chapiteau à Port-Miquel)
 - 20 h : chapiteau du Brouëlic : repas îlois préparé par les associations locales et accessibles aux seuls invités (270 personnes). La délégation îloise pourra être augmentée de 40 personnes supplémentaires.
 - 21 h 30 : concerts privés à la salle po, mais ouverts sur inscription et pass sanitaire aux îlois ayant déjà été au festival.
- Samedi 18 septembre :
 - 10 h : quatre débats à la salle polyvalente sur l'avenir des îles introduits par des étudiants (évolution depuis 50 ans de la problématique) et animés par une journaliste de France 3. La participation des îlois pourra judicieusement être augmentée de 55 personnes invitées pour la journée entière.
 - 13 h : repas chapiteau pour 270 personnes (dont 65 îlois).
 - 14 h 30 - 15 h : expression des insulaires sur l'avenir du Festival
 - 17 h 30 : pot de clôture

PuisQuartiers et soirée libres –

- Dimanche : départs

En illustration de cette semaine une exposition de photos relative à chacune des îles complètera celle relative au cinéma.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Opération de marquage des vélos le vendredi 17 septembre de 9h30 à 11h30 sur le port. Même fonctionnement que lors de l'opération de septembre dernier.

À RETENIR !

Samedi 4 septembre : 30 + 1 ans du Sinago – APSI – Le Goret, à partir de 11 h 30

Du 17 au 19 septembre : 50 ans de l'AIP

Les 18 et 19 septembre : Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 octobre : Réunion publique de 10 h 30 à 12 h

Dimanche 17 octobre : Ciné-club – Passeurs de films – 17h15, salle du Rinville

Dimanche 24 octobre : Concert Paloma Negra (musique du monde) – Escales Musicales – 17 h à la chapelle

Dimanche 31 octobre : Ciné-club – Passeurs de films – 17h15, salle du Rinville

LE CARRICOLO ÎLOIS

Le service mobilité de l'Île-aux-Moines à destination des îlois de 75 ans et +.

- Qu'est-ce que c'est ?

Le Carricolo îlois est un service gratuit de navette mis en place par la municipalité de l'Île-aux-Moines en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale.

Il permet aux usagers de se rendre au centre bourg (mairie, pharmacie, médiathèque, La Poste, etc...), chez le médecin, au port (liaisons maritimes vers le continent en concordance avec le réseau de bus KICEO de GMVA).

Il a également vocation à entretenir et faciliter le lien social en permettant l'accès aux visites à l'EHPAD ainsi que celles des proches et amis sur l'île.

- Pour Qui ?

Le Carricolo îlois est destiné uniquement aux seniors autonomes de 75 et plus, fiscalement enregistrés sur l'île (au regard de l'impôt sur les revenus).

- Comment ?

Le Carricolo îlois se déplace uniquement sur l'île et sur réservation le :

- Mercredi de 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 45

- Jeudi de 13 h 15 à 16 h 00

- Vendredi de 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 16 h 00

=> Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires et les jours fériés

- Comment réserver ?

Le Carricolo îlois se réserve, le mardi matin de 9 h 00 à 12 h 00, auprès du secrétariat du CCAS en appelant au 02 97 26 37 26. Un justificatif fiscal et une fiche d'inscription sont à fournir lors de la 1^{ère} réservation au secrétariat du CCAS (EHPAD « Résidence Léon Vinet »

- Rue de l'Église – 56780 Île-aux-Moines)



LES PERMANENCES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Pour recueillir les expressions des uns et des autres sur le plan de circulation expérimenté cet été, Les élus assureront des permanences de 10 h 30 à 12 h les **vendredis** et **samedis** suivants :

- 24 et 25 septembre

- 1^{er} et 2 octobre

- 8 et 9 octobre

AVANT QUE VOTRE MÉMOIRE NE FLANCHE, APPRENEZ À L'ENTREtenir

Après cette interruption Covid que nous espérons la dernière, Remue-Méninges IAM reprend ses activités le 28 septembre. À chaque séance, sont proposées au groupe d'une vingtaine de personnes, des exercices ludiques et variés d'apprentissage, de raisonnement, d'acuité visuelle, olfactive, auditive, d'orientation dans l'espace... Ils font travailler vos 5 sens, piliers de la mémoire.

2 sessions de 10 séances d'une heure sont programmées. Elles se tiendront dorénavant

le mardi à 10h30, salle annexe de la mairie

- Session 1 du mardi 28 septembre au mardi 15 décembre

- Session 2 du mardi 1er mars au mardi 7 juin

Interruptions pour les vacances scolaires de notre zone

Les sessions sont indépendantes, vous pouvez assister à l'une et pas à l'autre, ou aux 2, et surtout vous pouvez faire une séance d'essai avant de vous engager. N'hésitez pas !

Adhésion annuelle 10€ / Session de 10 séances 30€ /

Renseignements Christine Dufourmantelle 06 82 42 23 41

La présentation du pass sanitaire vous sera demandée.

CINÉ-CLUB

Nous avons prévu 2 séances par mois d'octobre à avril. Le contrôle du pass sanitaire sera appliqué. Nous avons décidé de ne prévoir qu'une seule projection par séance pour 2021-22, nous verrons en cours d'année si vraiment il y a foule, il sera toujours temps de s'adapter. Pour les mêmes raisons (pas de jauge), pas de réservation cette année. Les séances auront lieu à 17 h 15.

Nous indiquerons sur les affiches l'adresse mail pour les éventuelles questions : cineclub@passeursdefilms.fr (Sylvaine Guichard).

Il y aura donc 12 séances en tout : 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre et 12 décembre 2021 ; 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 27 février, 13 mars, 27 mars et 3 avril 2022.

En espérant que mesures gouvernementales et leurs déclinaisons départementales le permettront...